

# Maison de l'enfance PREMOL

## Projet éducatif

### 2009

#### 1- PRESENTATION SOMMAIRE DE LA STRUCTURE

L'association «Maison de l'enfance Prémol» a pour objet de promouvoir et d'organiser des activités culturelles, éducatives et de loisirs pour l'enfance et la pré-adolescence.

Elle gère depuis juin 1978, date de sa création, l'équipement communal Grenoblois, créé en 1968, qui porte ce même nom.

Elle gère également depuis 2001, date de sa création, le centre de loisirs «Chapi-Chapo» en partenariat avec le CCAS, au sein de l'espace petite enfance du même nom.

Elle est ouverte à tous les publics, dans la plus grande diversité sociale et identitaire; elle œuvre tout particulièrement à l'accueil des enfants de 3 à 13 ans. Elle entend travailler avec l'ensemble des partenaires sociaux, institutions, associations socio-culturelles et sportives, intervenant dans les domaines éducatifs, social, sportif, culturel, en rapport avec son public. Il s'agit prioritairement des associations et institutions du quartier, et sur la ville, de l'ensemble des associations de même nature ou compétences.

Elle est administrée par un Conseil d'administration composé majoritairement de membres élus parmi les membres actifs (parents)

Sont également désignés des membres de droit: représentant de la Ville de Grenoble, de la Caf de Grenoble, de Jeunesse et sport, des Francas, ainsi que des membres associés: Union de quartier, MJC, Centre social, directeur (trice) de l'équipement, un représentant du personnel.

#### 2- OBJECTIFS EDUCATIFS:

L'association «Maison de l'enfance Prémol» a, conformément à ses statuts, pour vocation générale de promouvoir et d'organiser des activités culturelles, éducatives et de loisirs pour les enfants de 3 à 13 ans.

L'action engagée présente un double aspect:

- Une action directe auprès des enfants et avec eux.
- Une action indirecte à leur profit, avec les co-éducateurs.

L'action directe est essentiellement pédagogique; l'action indirecte est à la fois pédagogique (formation des éducateurs) et sociale (action sur le milieu).

L'objectif éducatif, en référence au mouvement d'éducation des Francas, est d'apporter aux enfants de tous milieux les conditions d'accès aux loisirs et à la culture, de favoriser et garantir la qualité de l'action éducative dans le temps libre de tous les enfants, en portant une attention plus forte aux enfants en situation d'exclusion, et en recherchant les moyens de mettre en œuvre l'éducation globale qui:

- Vise à l'élévation culturelle de l'individu.
- Tient compte de la spécificité de la psychologie infantine.
- Vise à faire participer enfants et éducateurs à la préparation et à la conduite de l'action éducative.

L'association définit deux types d'actions:

- Une action principale autour des loisirs, de caractère permanent.
- Des actions particulières plus ponctuelles.

## **2-1 Action principale:**

L'association développe une action éducative autour des loisirs, au sein d'un centre de loisirs, auprès d'un public enfant de 3 à 13 ans, conformément à ses statuts et à la mission reconnue par la ville.

Ses usagers sont caractérisés par la proximité (habitant le Village Olympique, Vigny Musset ou la Villeneuve), les liens historiques (anciens habitants du quartier), les liens familiaux, la fréquentation des établissements scolaires. L'association reste toutefois ouverte à tous les Grenoblois.

Elle assure la continuité d'un accueil permanent, au sein du centre de loisirs, les mercredis et jours de congés scolaires, accompagné d'un accueil périscolaire dans le cadre du PEL, pouvant intégrer des activités ou ateliers spécifiques.

Elle entend privilégier la diversité des propositions:

- en intérieur ou en plein air.
- activités ludiques, culturelles, sportives.
- activités payantes et activités libres et gratuites (jeux en folie, jeux dans la rue...)
- divers rythmes: journée, demi-journée, avec ou sans repas...
- adaptées aux différents publics: petite enfance, enfance, pré adolescence.
- sur le quartier (centre de loisirs), hors du quartier (centre aéré), hors de la ville, voire de la région (mini camps, séjours)

Des mini camps et séjours peuvent être mis en place afin de prolonger l'action dans un domaine d'activité (judo, escalade...). Ils permettent de réaliser des projets d'animation plus spécifique, en particulier en été où seront développées des actions autour des activités de pleine nature.

Des partenariats avec les autres structures enfance de Grenoble sont privilégiés, notamment pour l'organisation des séjours et mini camps, afin de mutualiser nos moyens humains et techniques, de favoriser la rencontre de nos publics, de réfléchir et d'œuvrer ensemble à l'émergence d'un projet enfance sur Grenoble.

Ce partenariat se formalise plus particulièrement autour de l'association «rue(s) de l'enfance»

D'autres partenariats seront recherchés, pour d'autres mutualisations, rencontres et échanges, comme notamment le «groupe jeu», le travail avec Grenoble judo, la participation au centre aéré de «la Maison de collines», le travail avec la commission petite enfance et plus particulièrement avec la crèche « Chapi-Chapo»....

Son objectif est quantitatif: poursuite et consolidation de la fréquentation sur le long terme, de tous nos publics quelles que soient leurs catégories sociales, leur quartier d'origine (notamment Village Olympique / Vigny Musset) et leur tranche d'âge.

Son objectif est également qualitatif: au-delà de la mise à disposition des parents, sur le quartier, d'un lieu d'accueil pour les enfants, l'objectif est de proposer à ces derniers une pédagogie adaptée, dans la connaissance et le respect de leur vécu social.

## **2-2 Actions particulières:**

L'association impulse ou s'inscrit dans des projets concernant:

- La petite enfance, avec: le pilotage du lieu d'accueil enfants/parents «Ludo Chapi-Chapo» et de toutes les actions particulières qui en découlent (animations PMI, jeu dans la rue...), la

participation à la commission petite enfance et à toutes les actions qui en découlent (spectacle de Noël, travail sur l'inter culturel, animations diverses...)Participation au comité de pilotage du festival petite enfance...

- L'élaboration et le développement du projet éducatif local Village Olympique/Vigny Musset.
- Le travail avec le monde scolaire et participe à des projets tels que la campagne contre le racisme, le recyclage de déchets, le jeu...
- Des actions d'animation et de prévention telles que la bibliothèque de rue ou le jeu dans la rue.
- Des animations de quartier, carnaval, manifestations sportives, fête de quartier, «toc, toc, toc M. Pouce»...
- La prévention, l'information.
- Des actions à l'échelle de la Ville de Grenoble avec des partenaires divers: participation à l'Association «Rue(s) de l'enfance», groupe jeu, fête de l'enfance, festival petite enfance, Carnaval, projet judo, commissions municipales diverses.

### **3- LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET DES ACTIVITES:**

L'axe prioritaire est celui de la permanence des loisirs de proximité, des activités éducatives pour les enfants du quartier.

Toutes les activités proposées doivent l'être avec un objectif pédagogique affirmé: pas d'activité au caractère «mode» prépondérant et à l'intérêt éducatif vague...Pas de dispersion de moyens dans des séjours coûteux en personnel, en moyens matériels et en prestations de services....

Les activités proposées sont assurées par les équipes de l'association, sous la responsabilité directe des professionnels permanents et en relation quotidienne avec les familles: pas de catalogue, de places achetées à d'autres structures et au suivi incertain.

Il est réaffirmé par là-même une compétence dans la quotidienneté du loisir, l'importance de la connaissance du vécu social des enfants et des familles, ainsi que la nécessité du suivi éducatif.

En ce qui concerne les activités organisées en partenariat avec d'autres associations (centre aéré, mini camps, séjours...) cela n'enlève en rien notre implication à la préparation, à l'élaboration du projet pédagogique au suivi de l'action et la participation d'animateurs qui sont à même de faire le lien avec les familles et les permanents et de porter le projet éducatif et pédagogique de l'association.

#### **Le centre de loisirs:**

Dans le cadre du centre de loisirs , l'organisation de l'accueil et des activités du mercredi et des vacances est structurée autour de groupes d'âges, chaque groupe ayant son équipe d'animation, ses rythmes, locaux et programmes d'activités spécifiques.

Deux structures administratives distinctes fonctionnent depuis 2003 : les centres de loisirs Prémol et Chapi-Chapo.

Les plages d'ouverture sont larges, avec une grande variété de formules d'inscription :

- journée avec repas (8h-18h), matin ou après-midi avec repas (8h-14h ou 12h-18h), journée ou matin ou après-midi sans repas (8h-12h15 et/ou 13h45 18h).

La diversité des propositions d'activités et de service doit favoriser l'hétérogénéité des publics, renforçant ainsi les échanges et les processus de socialisation.

Un programme mensuel est élaboré à partir du vécu du groupe considéré, intégrant les attentes des enfants. Il doit favoriser les découvertes, les rencontres et stimuler leur curiosité. Il présente des propositions diverses et variées autour d'un thème le plus souvent. Celui-ci sert de fil conducteur à une action qui peut s'inscrire dans la durée.

En fonction des âges, des saisons.... des cycles peuvent être proposés, afin de découvrir ou

d'approfondir une activité: éveil à l'eau, à la neige, au judo, ski, escalade, poterie, éveil corporel, éveil judo . Les enfants s'inscrivent pour la totalité du cycle.

En ce qui concerne le temps péri scolaire, un temps d'accueil est ouvert les mardis, jeudis et vendredi, après la classe de 16 h30 à 18h30, permettant rencontres, jeux à la Ludothèque, ainsi que la pratique d'activités dans des ateliers comme: poterie, judo, danse, théâtre, jeux d'eau, contes, radio se déroulant sur l'année scolaire dans le cadre du PEL.

Pendant les vacances, des mini-camps permettent de réaliser des projets d'animation plus spécifiques, en particulier en été où sont développées des actions autour des activités de pleine nature. Une attention toute particulière est accordée à l'organisation de camps, notamment l'été, afin de permettre à un maximum d'enfants de 4 à 13 ans de partir en vacances et de découvrir un autre environnement.

### **Prévention:**

C'est une préoccupation présente dans la conduite de l'activité et dans l'ensemble des temps d'intervention. L'éducation étant la meilleure des préventions, l'association contribue, à travers son action dans le quartier, la participation de ses professionnels aux différents groupes et commissions de travail, à cette dimension de l'action socioculturelle, qui se développe dans une dynamique de co éducation.

### **Les modalités d'inscription:**

La Maison de l'enfance accueille les enfants de 3 ans à moins de 14 ans.

Pour s'inscrire au centre de loisirs, les familles doivent s'acquitter d'une adhésion annuelle valable pour tous les membres de la famille.

Les journées au centre de loisirs sont accessibles à tout adhérent. Le prix est calculé en fonction du quotient familial de la famille.

Les enfants peuvent venir à la journée, demi-journée, avec ou sans repas.

Pour les vacances, nous demandons une présence minimum de 4 demi-journées, afin de privilégier la participation à un projet d'activité, plutôt que la consommation d'activités (sorties, cinéma...)